



Société Hippique de Genève

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 11 mai 2022, 18h15, Salle de l'Etrier
Manège de Genève

Procès-verbal

Présents: Antoinette Aellen, Anne Bonhôte, Michel d'Arcis, Frédérique de Lint, Jacques Grange, Christiane Grivel, Pierre-Paul Grivel, Gisela Kessler, Thomas Kessler, Egon Kiss-Borlase, Giuseppe Latella, Isabelle Léchaud, Claude Othenin-Girard, Bernard Sarbach, Charles Trolliet, Bernard Tamarcaz, Sylvia Dumons

Excusés : L Berkovits, C. Streit, F. Mottu, Fam. Ardouin, G.Bouvier, Fam.Favre, Fam. Cerutti, A. Schofield, C. Bandelier, S. Mottu, G. de Sépibus, J.L. Pestalozzi, B. Walpen, j. Ischi, A. Kuffer, Fam. Southam-Aulas, R. Aberlé

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2021
2. Rapport du Président
3. Rapport du Trésorier
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Elections statutaires
6. Proposition de nomination d'un membre d'honneur
7. Divers

PPG déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire de l'Etrier, Société Hippique de Genève fondée en 1911.

Il souhaite à tous la bienvenue. Il a le plaisir tout particulier d'accueillir le Docteur vét. Charles Trolliet qui nous fait l'honneur d'assister à notre assemblée et qui tout-à-l'heure nous donnera une conférence.

Il salue également la présence de quatre membres d'honneur, Anne Bonhôte, Thomas Kessler et Egon Kiss-Borlase et Beryl Ruff. Il salue aussi la présence du Lieutenant-Colonel Claude Othenin-Girard qui est délégué pour la Suisse des Amis du Cadre Noir.

Le Président demande à la Secrétaire de donner la liste des membres qui se sont excusés.

1 Approbation du procès-verbal de l'AGO du 5 octobre 2021

Tous les membres ayant eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2021 et aucune remarque n'ayant été formulée ce document est soumis à l'approbation des membres présents qui l'acceptent à l'unanimité.

2 Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, chers amis de l'Etrier

Je suis une nouvelle fois devant vous pour exposer les évènements qui ont marqué notre Société durant l'exercice qui s'achève ce soir et présenter aussi nos projets pour l'avenir.

L'an dernier marquait les 110 ans de l'Etrier

Nous avons fêté cet anniversaire en organisant le 10 décembre dernier un apéritif à Palexpo durant l'épreuve de Cross du Concours Hippique International de Genève. Malgré des conditions météorologiques défavorables, 33 personnes ont répondu à notre invitation. Ce fut une très belle soirée et je remercie le Comité du Concours Hippique International de l'accueil qu'il nous a réservé et tout particulièrement notre amie Mme Frédérique de Lint qui m'a grandement facilité la tâche.

D'autre part nous avons envisagé, sur une proposition de Corinne Streit, d'organiser un stage de haut niveau en faisant venir une personnalité enseignante de bonne réputation. J'ai entrepris quelques démarches pour trouver un emplacement, pour trouver un enseignant et surtout pour savoir quels étaient les cavaliers intéressés par ce projet. J'ai vite compris que nous allions vers un échec. La plupart des manèges à Genève organisent, une ou plusieurs fois dans l'année, leur propre stage avec leur enseignant préféré auquel ils sont attachés ; il y a donc une énorme concurrence.

D'autre part, le prix d'un enseignant prestigieux s'est avéré très élevé. Enfin, et surtout, il est extrêmement difficile de cibler les personnes intéressées par ce genre de stage. Nous avons donc renoncé à ce grand projet, mais je pense que nous pourrions quand-même envisager quelque chose de plus concret et de plus réaliste. Nous disposons d'une bonne contribution de la Commune de Collonge-Bellerive. Il serait donc raisonnable que l'Etrier collabore avec le Manège de Genève pour organiser un stage, ou une série de leçons, destiné aux élèves du Manège, et éventuellement à quelques invités. Il faut voir quel type d'enseignant le Manège aimerait faire venir. C'est une offre que l'Etrier peut faire au Manège de La Pallanterie et c'est dans la ligne historique des relations entre notre Société et le Manège de Genève.

Passons à d'autres sujets.

Comme je vous l'avais déjà dit l'an dernier nous avons procédé à une vaste mise en ordre de la rentrée des cotisations.

Dans sa séance du 7 juillet 2021 le comité a appliqué l'art.8 de nos statuts et nous avons malheureusement dû prononcer l'exclusion de 17 de nos membres qui n'avaient pas payé leur cotisation depuis 3 ans au moins et qui n'avait répondu à aucune de nos lettres de rappel et de mise en garde.

Nous avons aujourd'hui 120 membres et la rentrée des cotisations a été tout à fait correcte.

J'ai le plaisir de constater que nous n'avons eu aucun décès à déplorer.

Je vous ai déjà parlé de la Commune de Collonge-Bellerive qui est assez généreuse. Elle nous a d'autre part offert un repas de comité dans l'un des restaurants de la Commune (Covid oblige, il faut faire marcher le commerce !!).

C'est en particulier durant ce repas que nous avons commencé à mettre en route l'invitation à Palexpo.

Maintenant quels sont les projets d'avenir ? Eh bien, pour commencer, dans quelques instants, il y aura la conférence du Dr. Vét. Charles Trolliet et il y a peut-être le projet de stage à la Pallanterie dont je vous ai parlé il y a un moment. D'autre part il y a déjà deux ans, René Aberlé m'a proposé, ainsi qu'à quelques collègues d'autres sociétés, d'organiser en commun, sur le terrain de Franchevaux à Satigny, **un Concours Complet**, ce qui n'a plus été fait à Genève depuis bien longtemps. La situation sanitaire a bloqué ce projet mais il est maintenant reparti et nous avons déjà eu des séances de préparation avec des membres de l'Eperon.

En principe ce concours devrait avoir lieu le **19 mars 2023** et comprendrait une épreuve Welcome et une épreuve B1, l'idée étant, au début, d'attirer les jeunes à ce genre de compétition.

Comme vous le savez le 8^{ème} CDO de Genève n'a pas pu avoir lieu et il est quasiment certain qu'une telle manifestation n'est plus possible actuellement.

Une grande partie de nos sponsors nous ont fait confiance et nous prévoyons d'utiliser une partie de l'argent dont nous disposons pour financer le concours complet. Il est bien évident que des membres du comité de l'Etrier seront au comité du concours et le trésorier du concours sera certainement le trésorier de l'Etrier. Voilà, ce projet est déjà bien en route, et je sais par exemple que la Sellerie Antarès a annoncé qu'elle nous sponsorisait.

On prévoit aussi pour l'automne, un petit concours de dressage, local ou amical, à Evordes probablement, mais je me demande si, après avoir fait de grandes choses dans ce domaine, il convient de revenir à ce niveau.

A plus long terme, il y aura en **2024 les Jeux Olympiques à Paris**, ce n'est pas trop loin pour une fois ! Qui d'entre vous se souvient de notre mémorable déplacement au Cross Olympique de Munich ? Alors on envisage de faire la même chose pour **le Cross Olympique** de Paris. Il serait évidemment intelligent d'organiser ce déplacement avec d'autres sociétés, je pense ici en particulier au Rallye et à l'Eperon.

Et pour se mettre un peu dans l'ambiance on pourrait déjà aller l'an prochain faire un tour au magnifique **CCE du Lion d'Angers** par exemple...ou ailleurs !

L'assemblée générale est aussi l'occasion des congratulations.

Je tiens à remercier tous mes collaborateurs, en particulier Florence Santuz de la Fiduciaire Salerno qui s'occupe de notre comptabilité, liste de membres, etc ; Egon qui est toujours prêt à m'écouter et à m'éclairer de ses conseils, et surtout, surtout, Sylvia qui est mon « ordinateur vivant, » sans elle il me serait impossible de faire marcher notre Société comme je le fais, alors merci, merci Sylvia. (Applaudissements de l'assemblée).

Voilà, j'arrive au bout de ce rapport. L'Etrier a 111 ans ; certains esprits chagrins voudraient nous faire croire que nous sommes une vieille société dépassée, vouée à disparaître rapidement. Notre but et notre idéal est le cheval, ne l'oublions pas.

Nous avons 111 ans d'expérience dans ce domaine. Il ne s'agit pas de vivre sur notre passé, mais de savoir utiliser nos connaissances pour créer de nouvelles et belles perspectives qui attireront et dynamiseront les jeunes.

111 ans ce n'est pas vieux si on est conscient que ça peut être le début d'une nouvelle entreprise. J'espère que je suis entouré de gens qui ont le même idéal parce que, quand il y a quelques années, Egon m'a proposé de prendre la présidence de l'Etrier et que j'ai eu l'audace d'accepter, je savais que je prenais l'engagement de faire vivre cette Société, et cet engagement je ne l'abandonnerai pas !!!

Je vous remercie de votre attention ».

3 Rapport du Trésorier

E. Kiss-Borlase distribue le Bilan de l'Etrier au 31 décembre 2021. La situation est, tout comme l'année passée, saine et ne varie que très peu depuis le dernier bilan.

4 Rapport des vérificateurs des comptes

Thomas Kessler lit et distribue le rapport pour l'exercice 2021.

Le Trésorier souligne à deux reprises la qualité tout à fait exceptionnelle du rapport des vérificateurs des comptes rédigé par Thomas Kessler.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

5 Elections statutaires

PPG reprend la parole :

« Il y a quelques modifications au sein de notre comité. Pour des raisons professionnelles, en particulier l'importance que prend son rôle d'enseignante de l'équitation, **Corinne Streit** m'a demandé de pouvoir quitter le Comité de l'Etrier. Je remercie Corinne pour toutes les années où nous avons travaillé ensemble à la préparation des concours et je suis certain que nous pourrions toujours compter sur ses conseils et son soutien.

Pour la remplacer j'ai fait appel à **Isabelle Léchaud** qui a eu la gentillesse d'accepter ma proposition. Elle a déjà assisté à une séance du comité.

Isabelle est depuis de nombreuses années membre de l'Etrier ; elle a été une élève de Reynald Jaquerod, elle a fait un peu de concours complet. Elle est aujourd'hui membre du comité de l'ACAL ce qui est évidemment un atout supplémentaire pour nous ».

L'Assemblée approuve à l'unanimité Isabelle Léchaud comme nouveau membre du comité.

PPG continue :

« Mme **Gabrielle Bouvier** m'a informé qu'étant données ses nouvelles fonctions au sein du Centre de Psychothérapie de Genève, ce dont nous la félicitons, elle devait renoncer définitivement à envisager d'être présidente de l'Etrier. Cela signifie que vous allez devoir me supporter pour une année encore.

Il y a un autre problème : en principe la direction du Manège de la Pallanterie fait automatiquement partie du Comité de l'Etrier ce qui est tout à fait normal puisque notre siège est ici et que nous avons cette Salle de l'Etrier qui, je le rappelle, est une idée d'Egon qui a contribué à sa réalisation lors de la construction du Manège. D'autre part, l'Etrier, bien que société indépendante, a toujours joué aussi le rôle de Club du Manège de Genève. Or, Mme

Antoinette Aellen a annoncé qu'elle se retire du comité. J'en suis profondément chagriné et inquiet et j'espère que nous pourrons trouver une solution.

Je vous propose pour l'instant la **composition suivante du comité** pour le prochain exercice :

Président	Pierre-Paul Grivel
Trésorier	Egon Kiss-Borlase
Secrétaire	Sylvia Dumons
Membres	Isabelle Léchaud, Gabrielle Bouvier ».

Cette proposition est acceptée par tous.

Election des vérificateurs des comptes.

Thomas Kessler accepte d'être reconduit ; M. Bernard Sarbach se porte volontaire pour cette tâche. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

6 Proposition de nomination d'un membre d'honneur

PPG reprend la parole :

« Maintenant le comité a une proposition à vous faire. D'après l'article 5 de nos statuts l'assemblée générale peut conférer le titre de membre d'honneur de l'Etrier à un personnage qui a rendu des services exceptionnels au sport équestre. Nous avons pensé qu'il y a quelqu'un qui répond parfaitement à cette définition, **c'est le Dr vét Charles Trolliet**. Il a été pendant 20 ans au comité de la FSSE, 8 ans comme vice-président et ces 12 dernières années comme président. Durant cette longue période il a contribué très activement à une profonde transformation du sport équestre en Suisse et il est en particulier à l'origine du code d'éthique de la FSSE qui a été adopté à l'unanimité par les membres de la Fédération.

Il est également Vétérinaire Officiel de la FEI et à ce titre il se préoccupe non seulement de la santé physique des chevaux mais aussi de leur santé mentale, et en effet nous oublions peut-être trop souvent ce côté-là de nos chevaux. Il est membre du Conseil de la Fondation nationale du cheval à Avenches et occupe un siège au conseil d'administration de l'IENA. Depuis sa retraite de président de la FSSE, il est Président du Conseil et Observatoire Suisse de la Filière du Cheval. Pour toutes ces raisons, et peut-être bien d'autres que je n'ai pas évoquées ici, je vous propose que nous nommions le Dr Charles Trolliet membre d'honneur de l'Etrier ». (Applaudissements).

Le Président remet au Dr Charles Trolliet une plaque et un flot confirmant sa nomination de membre d'honneur de l'Etrier. Le docteur Trolliet dit qu'il est très ému et honoré de cette nomination inattendue et il en remercie très vivement les membres de l'Etrier.

7 Divers

N'ayant aucune question de la part des personnes présentes, PPG déclare close cette assemblée générale ordinaire et demande quelques minutes de pause pour permettre aux nouveaux arrivants pour la conférence de prendre place.

L'assemblée générale est suivie d'une conférence du Dr vét Charles Trolliet sur le thème : **« Réflexions éthiques sur le bien-être et la dignité des chevaux et d'autres équidés. Pistes pour une meilleure protection »**. Un apéritif et un dîner au restaurant « La Calèche » du Manège réunit un certain nombre de personnes pour un très agréable moment.

NB : Des informations et des documents sur le sujet de la conférence du Dr Charles Trolliet seront disponibles sur le site de l'Etrier : www.etrrier-ge.ch.

Les rapports du Trésorier et des vérificateurs des comptes seront également disponibles sur ce même site.

Genève le 19 mai 2022 PPG/sd